

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

10 DECEMBRE 2022

Présents : Colette FABRON, Jean-Paul RAPUC, Anne-Marie FULCONIS, Éric BARALE, Isabelle LOMBARD, Michel GUILLOT, Jean-Louis DONADEY, Jean-Marie EMERIC, Yolande ANFOSSI, Éric FOGOLA, Sabine BRUN, Christophe BORELLI, Isabelle BARBIER, Julien BRUN.

Pouvoirs : Christiane MATTEI à Isabelle LOMBARD, Manon HUBERT à Julien BRUN, Chloé MENDOZA à Anne-Marie FULCONIS, Amandine RAPUC à Isabelle BARBIER, Jean-Charles GUIRAN à Jean-Paul RAPUC
Madame Isabelle LOMBARD a été désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du code général des collectivités territoriales.

Madame Anne Marie FULCONIS a été désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du code général des collectivités territoriales.

Convocation transmise à l'ensemble des élus par courrier et par courrier électronique le 28 novembre 2022.

Modification de l'ordre du jour :

Ajout de délibération :

- Charte d'adhésion des communes membres de la Métropole Nice Côte d'Azur, candidature de Nice au titre de capitale européenne de la culture 2028

Procès-verbal des décisions du conseil municipal du 30 septembre 2022

Pas d'observation, approuvé à l'unanimité

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT

Au début de la séance, Madame Le Maire rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2020.

Arrêté municipal individuel 743- 2022 du 31 octobre 2022 – avenant 1 au Marché de travaux pour la réfection charpente et couverture de l'église de Roya avec l'entreprise SARL ISSAUTIER CHARPENTE COUVERTURE

Arrêté municipal individuel 748- 2022 du 16 novembre 2022 – portant attribution d'un marché de travaux pour la restauration de deux tableaux à l'église paroissiale de St Etienne de Tinée avec l'entreprise Atelier VIGLIANI

Arrêté municipal individuel 750- 2022 du 22 novembre 2022 – avenant 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de la maison de santé pluriprofessionnelle avec le groupement d'entreprises JP SAUVAN et INGEROP

Arrêté municipal individuel 773 - 2022 du 25 novembre 2022 – avenant n°2 au marché de travaux pour la rénovation de l'immeuble de l'ancienne douane – lot n°5 isolation thermique avec l'entreprise SCRT

Arrêté municipal individuel 774- 2022 du 25 novembre 2022 – avenant n°3 au marché de travaux pour la rénovation de l'immeuble de l'ancienne douane – lot n°5 isolation thermique avec l'entreprise SCRT

Arrêté municipal individuel 775- 2022 du 28 novembre 2022 – régie de recettes secours sur le domaine skiable d'Auron nomination du mandataire suppléant

281/ Décision modificative n°1 budget services annexes station d'Auron

Le Conseil Municipal approuve la modification du budget services annexes station d'Auron et le versement d'une subvention d'équilibre d'un montant de 494 368€ afin de répondre à l'augmentation des dépenses pour l'exercice 2022.

Approuvé à l'unanimité des membres

282/ Décision modificative n°2 budget général

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 afin d'apporter les corrections nécessaires à l'exécution du budget général 2022.

Approuvé à l'unanimité des membres

283/ Subvention d'équilibre au budget services annexes station d'Auron

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'équilibre au budget services annexes station d'Auron d'un montant de 494 368€ afin de répondre à l'augmentation des dépenses pour l'exercice 2022.

Approuvé à l'unanimité des membres

284/ Evènements culturels 2023 : demande de subventions

Le Conseil Municipal approuve le programme des événements culturels 2023 dont le montant est estimé à 88 000 € HT, sollicite une participation financière du Département de 44 000 € et autorise Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Approuvé à l'unanimité des membres

285/ Candidature de Nice au titre de capitale européenne de la culture 2028, adoption de la charte d'adhésion des communes membres de la métropole Nice Côte d'Azur

Le Conseil Municipal adopte la Charte d'adhésion des communes et autorise Madame Le Maire à la signer ainsi que toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.

Approuvé à l'unanimité des membres

286/ Convention de partenariat Karen SMADJA CLEMENT

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide financière de 1 500 € à Madame Karen SMADJA CLEMENT et d'autoriser Madame Le Maire à signer la convention de partenariat.

Approuvé à l'unanimité des membres

287/ Frais de secours

Le Conseil Municipal adopte la proposition des tarifs présentés des frais de secours sur piste pour la saison 2022/2023, à compter de l'ouverture de la station.
Approuvé à la majorité des membres

288/ Modification des tarifs régies n°032 et 033 « animations évènementiels »

Le Conseil Municipal approuve la modification des tarifs présentés des régies de recettes de de l'office de tourisme.
Approuvé à l'unanimité des membres

289/ Conférence Intercommunale du Logement : renouvellement de l'adhésion de la commune au Système National d'Enregistrement

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de l'adhésion au Système National d'Enregistrement de la demande de logement social, autorise Madame Le Maire ou son représentant à signer la convention portant sur les conditions et les modalités de mise en œuvre du SNE sur le territoire, et portant adhésion à la charte régionale unique, autorise Madame Le Maire ou son représentant à engager l'ensemble des actions et à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.
Approuvé à l'unanimité des membres

290/ Modification des tarifs du gîte du Corborant

Le Conseil Municipal approuve la modification des tarifs présentés de vente du gîte du Corborant.
Approuvé à l'unanimité des membres

291/ Modification des tarifs du gîte de Roya

Le Conseil Municipal approuve la modification des tarifs présentés de vente du gîte de Roya.
Approuvé à l'unanimité des membres

292/ Subvention aux Associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

6000 € au comité des fêtes d'Auron

1 500 € à Auron Hockey Club

1 500€ à l'ARSM

1 500 € à l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de la Haute Tinée

Approuvé à l'unanimité des membres

293/ Création d'une tyrolienne à Auron : modification de la demande de subvention à la Région

Le Conseil Municipal approuve la modification de la demande de participation financière de la Région dans le cadre « contrat stations 2030 à hauteur de 150 000€ et autorise Madame Le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à ce projet.
Approuvé à l'unanimité des membres

294/ Construction d'une école à Auron : demande de subvention complémentaire

Le Conseil Municipal décide de solliciter une participation financière de l'Etat pour la construction d'une école à Auron à hauteur de 200 000€ au titre de la DETR et autorise Madame Le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Approuvé à l'unanimité des membres

295/ Contentieux Dominique FANTINO

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à procéder au mandatement d'un montant de 2 775,50 euros représentant 50 % de la somme due par l'office du tourisme « Espace Mercantour » au titre des cotisations URSSAF (année 2007), au mandatement d'un montant de 3 290 euros, représentant 50 % de la somme due par l'EPIC office du tourisme « Espace Mercantour » au titre des cotisation URSSAF (années 2008-2009), et à inscrire les crédits nécessaires au budget.

Approuvé à l'unanimité des membres

296/ Régulation de l'éclairage public : extinction partielle sur la commune

Le Conseil Municipal approuve le projet d'extinction de l'éclairage public de la commune hors centre du village, de 23h à 5h, et autorise Madame Le Maire à signer l'arrêté correspondant et l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Approuvé à l'unanimité des membres

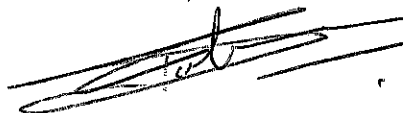
297/ Convention de mise à disposition d'un emploi de charge dans le cadre de la Convention Territoriale Globale de la vallée de la Tinée

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la convention de mise à disposition d'un emploi de charge de coopération dans le cadre de la convention territoriale globale de la vallée de la Tinée.

Approuvé à l'unanimité des membres

ETAT CIVIL

Le Maire,



Colette FABRON.

